

Crêpes et cendres

Parfois les chocs sont brutaux et la vie manque de transition. Il en va ainsi à chaque début de carême. Mardi gras, jour de crêpes, mercredi, jour de cendres. Eh pourtant ! Le diocèse de Paris, et notre paroisse avec, vient de vivre le "Festival de la Charité" ; conférences, expositions, rencontres, prière, crêpes et repas partagés... auront permis à ceux qui ont des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, un cœur pour aimer et des mains pour agir, de découvrir et d'élargir le champ de leur amour en acte. N'est-ce pas une bonne mise en route pour le carême ? Prier, partager, jeûner sont au programme.

Il ne s'agit pas d'obtenir des records.

Il s'agit tout simplement d'aimer et d'aimer mieux.

"La Lettre" nous propose d'ouvrir un œil sur la vie des prisonniers : la plupart parmi nous les ignorent complètement. "L'Ecole d'Oraison" continue avec cent vingt personnes de SGP et d'ailleurs.

Notre Archevêque nous demande de partager quelque chose de nos biens pour aider le diocèse de Conakry en Guinée, ainsi que l'hôpital chrétien de Jérusalem où sont soignés aussi bien des juifs, des chrétiens que des musulmans.

En même temps, nous monterons vers Pâques avec les catéchumènes. Trois adultes, Maureen, Sylvain, Nathalie, seront baptisés à Pâques, mais aussi Antoine, un garçon de CM2.

Nous aussi, nous avons à vivre un chemin de conversion dans notre cadre de vie et au milieu de nos responsabilités. La part réelle que nous consacrerons aux trois pôles cités plus haut (*prier, partager, jeûner*) seront révélateurs de notre participation au carême et de notre désir de suivre le Christ jusqu'à Pâques. Alors, à tous, heureux carême et rendez-vous à Pâques.

Père Bernard Bommelaer, *curé de SGP* ■

La faillite de la clinique

Tout le monde le voit : la prison a renoncé à toute prétention à l'orthopédie sociale ou médicale. Elle se voue entièrement à la punition. Son centre de gravité s'est déplacé du coupable à réinsérer à la victime à ven-

ger. La rétention de sûreté dont Robert BADINTER disait au Sénat qu'elle remettait en cause la présomption d'innocence, frappe non plus des coupables condamnés mais des coupables en puissance. Décrété dangereux, le condamné reste au placard, sa peine purgée, année par année, pour les siècles à venir.

Avec la loi DATI, la prison devient le dépotoir sans jugement préalable de toutes les dangers à venir : celles des pervers et des psychotiques, des récidivistes en puissance.

Ceux que la psychiatrie avait arrachés à la justice par la loi de 1838, la psychiatrie les abandonne par aveu d'impuissance.

Incapable de soigner, elle refuse de prendre en charge les déments qui traînent dans les quartiers spéciaux et se défause d'eux sur la prison.

La crise de la prison, c'est pour 24 % des psychotiques qu'on y entasse, abrutis de calmants, la crise de la psychiatrie.

Gilles NAUDET ■



**CAHIER SPÉCIAL
EMPRISONNEMENT
PAGES 3,4 & 5**

L'Ecole d'Oraison

Un certain nombre de paroissiens nous disaient régulièrement : "Il faudrait nous apprendre à prier". Comme, depuis plusieurs années, un groupe, sous la boulette du père Antoine d'AUGUSTIN, avait monté une "Ecole d'Oraison", nous nous sommes tournés vers lui. Participer à une "école", c'est un engagement. Six semaines de suite, venir de 20h à 22h30 ce n'est pas rien ! Il convient de s'organiser, dégager du temps.

Il s'agit surtout de vouloir se risquer à la prière et de se livrer au Seigneur. L'Ecole d'Oraison a donc commencé le 17 janvier et va continuer jusqu'au 21 février. 120 personnes la suivent cette année à SGP.

Chaque soirée comprend un temps d'accueil convivial, y compris un buffet pour ceux qui arrivent directement de leur travail. Puis une demi-heure est consacrée à un enseignement, suivi d'une autre demi-heure de prière silencieuse (oraison) dirigée par le père d'AUGUSTIN. Vient ensuite le temps des indications et conseils pratiques, suivi d'un moment en groupe et de questions.

Il semble que ceux qui ont commencé ce parcours ne regrettent pas de s'y être engagés.

Mais laissons la parole au Père Antoine d'AUGUSTIN.

Père Bernard BOMMELAER

L'Oraison, une école de l'amour

Archimède a dit : "Donnez-moi un levier, un point d'appui, et je soulèverai le monde".

Ce qu'il n'a pu obtenir parce que sa demande ne s'adressait point à Dieu et qu'elle n'était faite qu'au point de vue matériel, les Saints l'ont obtenu dans toute sa plénitude.

Le Tout-Puissant leur a donné pour point d'appui : Lui-même et Lui seul ; pour levier : l'oraison qui embrase d'un feu d'amour, et c'est ainsi qu'ils ont soulevé le monde ; c'est ainsi que les saints encore actifs le soulèvent et que, jusqu'à la fin du monde, les Saints à venir le soulèveront aussi.¹

Au fond du cœur des disciples du Seigneur brûle cette soif de porter la "Bonne Nouvelle"!

Le disciple dont la foi est vivante veut que l'amour de Dieu se répande d'un bout à l'autre de la terre. Le monde n'a jamais eu autant besoin de la paix du Christ, le monde n'a jamais eu autant besoin de savoir que le Père par l'Esprit Saint bâtit son Eglise et, par le Christ, la libère et la sauve. C'est ce qui se passe dans le



Le pape Jean-Paul II en prière.

monde, c'est aussi ce qui se passe dans notre personne quand nous faisons oraison.

Le but de l'oraison est bien que l'homme puisse bâtir une civilisa-

tion d'amour, parce que nous ne sommes rassasiés que par l'Amour. Et voici ce que le Seigneur lui-même nous promet par la bouche de Jean-Paul II et de Catherine de SIENNE : « Si vous êtes ce que vous devez être vous mettez le feu au monde. »²

Face à ce grand désir d'amour persistent en nous de multiples obstacles, contradictions, distorsions... Nous avons donc besoin d'une nourriture pour vivre autant que d'une transformation pour recevoir et diffuser l'Amour de Dieu. C'est là une des œuvres de l'Oraison.

Il s'agit de donner à Dieu le temps de faire son œuvre en notre cœur, travail de conversion, jusqu'à une véritable transfiguration.

Alors voici ce qu'est l'oraison pour la grande Thérèse d'AVILA :

« C'est un commerce intime d'amitié où l'on s'entretient souvent seul à seul avec Dieu dont on se sait aimé. »

Ailleurs, Sainte Thérèse précise encore et dit plus concrètement que nous faisons oraison quand "L'âme se réfugie au centre d'elle-même comme dans une place forte".

Père Antoine d'AUGUSTIN ■

¹- Ibid., C fol. 36 r° et v°.

²- JP II a "Tor vergata" d'après Cath. de SIENNE

Prisons

La situation des prisons françaises est alarmante. Malgré quelques progrès elle est dénoncée par de nombreuses voix, celle du Docteur VASSEUR, ancien médecin chef de la Santé, celle de députés, mais aussi par l'Union européenne ou même l'ONU.

Pourquoi, en tant que Chrétiens, avons-nous le devoir d'intervenir et comment le faire : c'est l'objet de ce cahier spécial

Il est rare que le sort des prisonniers – entendons les hommes, les femmes, voire les enfants, privés de liberté et enfermés dans un lieu surveillé – soit évoqué au cours de la vie paroissiale. Est-ce par ignorance ?

Ou par préjugé : s'ils sont en prison, c'est qu'ils l'ont mérité !

N'oublions pas pourtant l'Évangile de saint Matthieu (XXV, 31 et s.).

Interrogé par ses disciples sur le jugement dernier, Jésus répond avec clarté : *“Quand le Fils de l'homme viendra dans sa gloire [...] il séparera les gens les uns des autres [...] alors il dira à ceux de droite : [...] j'étais un étranger et vous m'avez accueilli, nu et vous m'avez vêtu, malade et vous m'avez visité, prisonnier et vous êtes venus me voir [...] En vérité, je vous le dis, dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait.”*

Nous serons donc jugés sur les “œuvres de miséricorde” : nourrir ceux qui ont faim, donner à boire à ceux qui ont soif, vêtir ceux qui sont nus, visiter les prisonniers, loger les pèlerins, soigner les malades, ensevelir les morts. Jésus, dans le texte évangélique, s'identifie à un prisonnier : *“j'étais [...] prisonnier et vous êtes venus me voir”*, a été effectivement arrêté et détenu jusqu'à sa mort sur la croix.

Saint Pierre, aussi, a été mis en prison. Beaucoup de prisonniers, en France ou dans le monde, sont privés de liberté et détenus dans des conditions lamentables, alors qu'ils n'ont pas été jugés, qu'ils sont présumés innocents et qu'ils seront parfois effectivement relaxés ou acquittés : l'affaire d'Outreau a mis récemment en lumière cette triste situation. Notre charité ne doit pas s'arrêter à l'innocent maltraité.

Même reconnus coupables de délits ou de crimes, les prisonniers restent nos frères, et des frères qui méritent notre aide, qui en ont besoin pour subsister, pour garder ou retrouver l'espérance.



Une des trois tripales sud du grand quartier de Fresnes

L'Église nous montre le chemin.

Peu de temps après son élection, le saint pape Jean XXIII s'est rendu à la prison Regina Coeli à Rome pour visiter fraternellement les prisonniers.

Le pape Paul VI a fait de même.

Jean-Paul II, à trois reprises, a visité les prisons. Récemment Benoît XVI s'est rendu dans une prison de jeunes délinquants. Malgré la diminution des prêtres, l'aumônerie catholique est présente en France dans les 188 établissements pénitentiaires où elle offre son aide à des hommes et à des femmes profondément marqués par l'échec et par l'exclusion.

Le premier aumônier des prisons fut en France Saint Vincent-de-Paul.

Parmi ses nombreux écrits, comment ne pas retenir celui-ci : *“Ne vous occupez pas des prisonniers si vous ne consentez pas à être leurs sujets et leurs élèves. Ceux que nous appelons des misérables ce sont eux qui doivent nous évangéliser et convertir. Après Dieu, c'est à eux que je dois le plus.”*

Philippe WAQUET ■

Voir adresses utiles en bas de page 8.

Les différentes catégories de prisonniers

En prison se côtoient :

- Des détenus présumés innocents mis en examen et mis sous mandat de dépôt.
- Les prévenus présumés innocents non encore jugés définitivement.
- Les condamnés définitifs.

La détention provisoire, véritable plaie du système pénal français, peut atteindre 2 ans en matière correctionnelle, et 4 ans, en matière criminelle. Les personnes emprisonnées et non définitivement condamnées étaient, en avril 2007, 18.226 (sur 63.290 personnes sous écrou), soit 30 % de la population carcérale. Les mineurs (on peut être emprisonné à partir de 13 ans) sont 746 à la même date (1,2 %), les femmes : 2.215 (3,6 %). Bien qu'il n'existe plus de régime politique, on peut aussi mettre à part les personnes condamnées pour des crimes ou délits à caractère politique (200 environ). 20% des détenus sont étrangers. Enfin, 24 % des prisonniers souffrent de troubles psychiatriques importants.

PhW ■

Les gaités de la détention

Garde des sceaux, Robert BADINTER faisait la remarque désabusée que l'opinion publique n'admettait pas qu'un prisonnier fût mieux traité que le Français le plus mal loti.

Trente années sont passées, la télévision et les calmants, les stupéfiants aussi ont pénétré en force la société civile et l'univers carcéral, qui demeure dans son ensemble marqué par la pauvreté, la surpopulation et l'humiliation.

L'humiliation, c'est à chaque mouvement, déplacement-palais, parloir-famille. La fouille à corps, nu et rectale souvent.

C'est l'œilleton, les toilettes dans la cellule sous le regard des co-détenus, le tutoiement des gardiens, les hurlements la nuit, le mitard.

1. La surpopulation

En juillet 2007, le nombre de places s'élevait à 50.557 pour 61.810 détenus (densité de 122 %). 10 quartiers ou établissements ont une densité supérieure à 200 %, 42 ont une densité comprise entre 150 et 200 %, 51 entre 120 et 150 %, 36 entre 100 et 120 %, et 87 ont une densité inférieure à 100 %. La construction de 13.000 places supplémentaires, décidée en 2002, devrait être achevée en 2011, ce qui portera à 63.500 le chiffre des places disponibles

2. L'insécurité

La promiscuité entraîne des phénomènes de bandes et de caïdat. Certains détenus font l'objet de sévices de la part de leurs codétenus.

C'est le cas des délinquants sexuels qui ne sont pas toujours isolés.

La toxicomanie, notamment à base de cannabis, est très répandue.

3. La santé

Des problèmes aigus naissent de la présence de détenus souffrant de déséquilibres mentaux (24 % des détenus ont des troubles psychotiques), abrutis par des calmants à défaut d'être effectivement soignés. Par ailleurs, la tuberculose, le VIH / SIDA frappent les prisons, en raison du nombre important de toxicomanes utilisant des seringues et aussi de rapports homosexuels,



consentis ou non dans l'indifférence de l'administration .

4. Le droit

La prison est souvent en zone d'infra-droit. Le régime disciplinaire interne offre peu de garanties aux détenus. Les sanctions, notamment le "mitard", placent le détenu puni dans une position peu conforme à la dignité humaine.

D'une manière générale, et la condition du détenu est précaire et soumise à une large part d'arbitraire. Récemment le Conseil d'Etat a élargi le contrôle du juge administratif sur les décisions de l'autorité pénitentiaire, ce qui est un progrès, encore largement théorique.

Philippe WAQUET ■

PETIT GLOSSAIRE PENITENTIAIRE

Les maisons d'arrêt

Il y en a 115, une au moins par département. Seul le GERS est épargné.

Tout le monde connaît LA SANTÉ, LES BEAUMETTES ou FLEURY-MÉROGIS :

On y enferme

- Les personnes mises en examen et placées sous mandat de dépôt ;
- Les prévenus, dont la condamnation n'est pas encore définitive
- Les condamnés dont la peine initiale, ou le reliquat de peine, est égal ou inférieur à un an d'emprisonnement.

Les maisons centrales

Il en existe 7, dont celle de Rennes réservée aux femmes. On y enferme les longues peines et ceux dont les perspectives de réinsertion sont les plus lointaines.

Les centres de détention

Au nombre de 24, ils sont réservés aux détenus condamnés à une peine supérieure à un an, qui présentent des perspectives de réinsertion favorables.

Les centres pénitentiaires

Au nombre de 31, ces établissements mixtes, regroupent des quartiers de maison d'arrêt et des quartiers de maison centrale. Deux d'entre eux comprennent en outre un quartier pour peines aménagées (condamnés en semiliberté ou en placement extérieur).

Les 13 centres de semi-liberté reçoivent des condamnés dont la peine est aménagée par le juge d'application des peines pour leur permettre d'exercer une activité professionnelle, suivre un enseignement ou une formation, ou bénéficier d'un traitement médical. 7 établissements pénitentiaires réservés aux mineurs vont ouvrir.

Il existe enfin l'Etablissement public de santé national de FRESNES et le Centre National d'Observation qui oriente les condamnés vers l'une des Centrales en fonction de leur personnalité.

PhW ■

“J’étais pauvre et vous m’avez aidé, j’étais nu et vous m’avez vêtu, j’étais malade ou en prison et vous m’avez visité : Entrez dans le royaume de mon Père ».

Le Père Yves MASQUELIER

de l’Afrique à Fleury-Mérogis au Mali

La prison de Fleury : 3500 détenus issus de 80 nationalités avec de nombreux maghrébins, des noirs, des gens d’Amérique latine. Six bâtiments : 4 d’hommes où vivent dans chacun 700 à 800 détenus, une prison pour mineurs avec 150 à 200 détenus et 200 jeunes adultes, une prison de femmes avec environ 300 détenues. Un travail en équipe : 5 prêtres de différents ordres religieux ou séculiers, 4 religieuses, une douzaine de laïcs.

Que faisons-nous ?

Nous sommes attentifs à chacun pour que la vie rejaillisse chez des êtres marqués par une famille souvent inexistante, pathogène dont la chute était peut-être inévitable. C’est ainsi que nous sommes porteurs de vie à tous les niveaux de la personne humaine :

Au niveau spirituel

Rencontre des Chrétiens qui sollicitent une entrevue – animation de groupes bibliques (beaucoup lisent la bible en prison) – animation des messes, préparation et réception des sacrements : l’un des détenus de mon bâtiment a reçu les sacrements de l’initiation chrétienne au moment de Pâques.

Au niveau physique et humain

Beaucoup vivent dans une grande précarité. Certains n’ont absolument rien dans leur cellule : pas même une radio, pas d’argent pour acheter quoique ce soit : timbres, enveloppes, café, tabac. Nous sommes les agents du Secours catholique.

Ce contact matériel conduit souvent à des entretiens plus sérieux.

Au niveau psychologique

Nous les encourageons à faire face avec courage à leur situation d’isolement, à suivre une formation, en faisant le lien avec la psychothérapeute ou les agents sociaux, ou en intervenant parfois auprès de l’administration pénitentiaire pour les faire changer de cellule, admis à travailler ou plus simplement admettre à des soins.

A Fleury, je reste fidèle à ma vocation missionnaire

Missionnaire d’Afrique, je me sens pleinement dans ma vocation car les objectifs de notre société me semblent réunis dans mon apostolat.

Les Africains

Ils forment environ 40 % de la communauté du dimanche, et c’est ainsi que j’ai pu lancer une chorale en Lingala qui se réunit tous les samedis pour préparer deux ou trois chants pour la messe.

Première évangélisation : X, condamné à 15 ans de prison, évolue depuis maintenant 18 mois en changeant sa mentalité au contact de la Bible et voici un mois, il m’a dit : “Yves, tu sais un jour je me ferai baptiser” ... puis il s’est repris : “mais pas tout de suite car c’est exigeant”. Il est en train de lire St Paul.

Le dialogue Islamo-Chrétien

Je le vis avec les musulmans qui font appel à moi et il m’est même arrivé de prier avec l’un d’entre eux au moment où il n’y avait pas d’Imam. Dialogue parfois pour préparer la libération et la réinsertion.

Agir en prison est un appel pour chacun d’entre nous, à remercier le Seigneur pour les conditions de vie qui ont été les nôtres : amour de nos parents, éducation, vie normale en société, toutes choses dont les détenus ont été privés et le sont encore au fond de leurs cellules

Père Yves MASQUELIER ■



Les prisons en Afrique

Nous ne pouvons nous désintéresser du sort de l’Afrique, et en Afrique du sort des prisonniers. La pauvreté de la plupart des pays de l’Afrique Noire de l’ouest rejaillit sur l’extrême pauvreté des prisons. Des hommes, qui parfois n’ont pas vu un juge et qui n’en verront jamais un, sont enfermés dans des conditions plus que précaires. Si, durant la journée, ils peuvent circuler dans le terrain clos où ils sont parqués, la nuit ils sont enfermés dans un local insalubre, parfois sans toilettes, et si petit que tous les prisonniers ne peuvent pas s’étendre. La nourriture est rare et pauvre, fournie par la famille; l’hygiène est lamentable et la gale sévit partout. Ni médecin, ni médicaments. Que faire ? Une association laïque (mais d’origine catholique) s’est créée : Prisonniers sans frontières, PRSF, 13 rue des Amiraux, Paris 18e ; tél. 01.40.38.24.30.

Cette association agit dans les pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Côte d’Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Togo.

L’ONG “Prisonniers sans frontières”

But

Soutenir les efforts de ceux qui, sur le terrain, participent à l’amélioration des conditions de vie des détenus. La prison de Kati au Mali était prévue pour 60 détenus. Ils étaient 165 en novembre 2005, et 210 en mars de cette année. Ils sont entassés dans quatre cellules avec un seul robinet d’eau et des conditions d’hygiène lamentables. Souvent ce sont des prêtres ou des religieuses qui ont pris l’initiative de visiter la prison et d’aider sur les



plans de la nourriture, du savon, des conditions de vie en général.

Mais comme ils n'ont pas suffisamment de moyens financiers, PRSF leur propose de les mettre en relation avec des équipes de soutien en France. Ces équipes s'engagent à verser régulièrement une somme d'argent pour aider une prison en Afrique : une sorte de jumelage. Ces groupes de soutien peuvent être une paroisse, une école, un club, une famille, une personne.

PRSF travaille en lien avec l'administration pénitentiaire en leur demandant que la société civile puisse avoir accès aux prisons.

Contrairement à d'autres associations comme Amnesty international, ou l'ACAT, PRSF ne dénonce pas, à l'extérieur, les injustices qu'elle constate, mais essaye de changer la situation de l'intérieur en dialogue avec le régisseur de la prison.



Diverses actions d'envergure

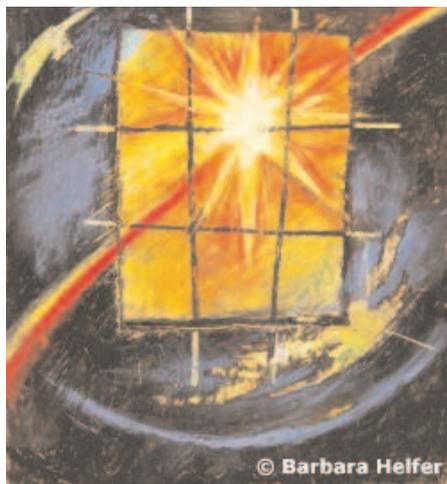
En ce qui concerne l'amélioration des structures et l'aide à la réinsertion : la réfection des toilettes (voir photo ci-dessus), la création de jardins maraîchers, l'adduction d'eau, la création d'ateliers de mécanique ou de poterie, PSF a recours aux bailleurs de fonds internationaux : union Européenne, le FSD (fond de solidarité et développement de l'ambassade de France).

Pour la gestion des ateliers ou jardins maraîchers que PRSF met en place, elle demande que la prise en charge soit tripartite avec la création d'un comité de gestion comprenant : un ou deux représentants de l'administration pénitentiaire, deux membres de la société civile (c'est-à-dire deux personnes qui forment l'équipe terrain de notre ONG « prisonniers sans frontières ») et un représentant des détenus.

Le Père MASQUELIER est responsable pour le Mali de « Prisonniers sans frontières »

Passeurs d'humanité ...

Depuis plus de 3 ans, des jeunes répondent à la proposition de religieuses du Sacré Cœur de Jésus, pour vivre la rencontre à travers des réalités sociales différentes.



Cette initiative nous a conduit à nous adresser à un aumônier de la prison de FLEURY-MÉROGIS, le Père Yves MASQUELIER. Nous le rejoignons certains dimanche pour aller prier avec une cinquantaine de détenus durant la célébration eucharistique. Les 7 participants auront préparé l'animation, un support symbolique qui peut venir habiter un temps liturgique et un bouquet de fleur remis à chacun.

Après la messe, nous vivons un temps d'échange spontané avec nos voisins de l'assemblée, puis nous nous retrouvons l'après midi dans la communauté des sœurs, pour partager avec un témoin engagé, relire l'expérience vécue et sentir quel écho elle peut avoir dans la vie de chacun... Face à cette découverte du milieu carcéral, les jeunes sont souvent interpellés :

- dans leur rapport aux "différences sociales..." ils découvrent une profonde humanité derrière ces portes blindées. Et en priant tous ensemble, nous reconnaissons profondément notre

même filiation. Ce passage en prison permet d'aller au-delà des différences, à cet endroit où je reconnais en l'autre une "commune humanité"... Une fenêtre s'ouvre à toute rencontre :

- dans leur rapport à leur propre liberté.

- dans leur propre soif de l'eucharistie (les détenus doivent s'inscrire et tous ne peuvent participer chaque dimanche). Par ailleurs, cette célébration marque généralement chacun, tant le climat de communion et de prière en ce lieu est perceptible... A l'issue de ce dimanche, chacun est aussi invité à repartir avec le même objet symbolique laissé aux détenus, pour poursuivre notre prière. Durant le temps de Carême par exemple, nous préparons un bouquet de thym "attaché" avec des marques pages : chacun sera amené chaque dimanche à découvrir le signet et la phrase de la Bible qui habitera la semaine ...

"Participer aux Passeurs, c'est aller rejoindre pour un moment un de nos frères dans son quotidien sous le regard aimant du Père. C'est par notre regard donner la dignité à quelqu'un d'autre, c'est par notre cœur, se laisser transformer par cette rencontre ... et découvrir ensemble qui est passeur d'humanité..." (Nicolas, ayant participé à plusieurs reprises à ces journées)



Notre rencontre personnelle avec le Ressuscité, ne peut que nous saisir et nous mettre en mouvement. Cet élan profond, nous dilate le cœur, décille nos yeux et nous presse vers nos frères ... alors "venez et voyez" : <http://prison.ccf.fr/>

Rachel GUILLIEN
Religieuse du Sacré Cœur de Jésus
http://jeunes.rscj.free.fr/Activites/200802_passeurs_humanite.htm

“Sommes-nous libres de faire le bien ?”

Conférence donnée par le père Antoine Guggenheim dans le cadre du "Module éthique" le 24.10.2007 à la salle Mabillon

La première réponse qui vient, spontanément, à l'esprit est : non, nous ne sommes pas totalement libres.

Nous sommes conditionnés de toute part : la science nous apprend que tout est commandé par des lois.

La sociologie nous cantonne dans des catégories. La psychanalyse dit assez à quel point se traduit, en nous, ce qui est de l'ordre de l'inconscient.

Dans un autre registre, les Commandements limitent notre liberté avec des interdits et la culpabilité qui en découle.

Ce “pas totalement libres” indique, tout de même, que la marge qui nous est laissée peut nous permettre un choix et, par là, engage notre responsabilité.

Comment savoir si ce que nous faisons est bien ou mal ?

Quels sont les éléments qui font qu'un acte est bon ou mauvais ?

La morale n'est pas un savoir théorique : elle s'applique dans notre comportement. C'est une manière d'habiter notre corps, notre esprit, notre monde, de nous servir de notre argent...

Le but est le chemin commun avec le souci de l'autre, de sa bonté morale et de sa beauté. Il y a un rapport entre bonté, beauté et morale : la gratuité.

Comment savoir si mon acte est bon ?

Chaque acte moral est unique et singulier, mais il se décompose toujours en trois éléments qui permettent d'en apprécier avec finesse la valeur morale.

1. L'objet moral = ce que j'ai voulu faire
2. L'intention = en vue de quoi ?
3. Les circonstances = dans quelle histoire ?

Des exemples peuvent éclairer le propos : ils sont tirés de la Bible ou pris dans le vif de notre vie actuelle.

A la proposition du Christ “Suis-moi”, le jeune homme se dérobe (Matthieu ch. 19). L'intention ? Trouver la vie

éternelle. L'objet qui lui est proposé par le Christ est de tout donner aux pauvres. Les circonstances ? Conditionné par ses richesses, le jeune homme s'en va, triste. Son acte moral n'est pas bon.

Une prostituée vient pleurer aux pieds de Jésus (Luc ch. 7). Quel est l'objet moral de son acte ? Elle veut exprimer son amour à Jésus. Dans quelle intention ? Demander pardon.

Les circonstances sont toutes ambiguës, comme le voit le pharisien Simon. Son acte est bon, dit Jésus.

Adam et Eve (Genèse ch. 3). Que font-ils ? Ils transgressent la Parole de Dieu.

En vue de quoi ? Devenir comme Dieu. Les circonstances : la tentation, le mensonge du serpent.

Acte mauvais assurément, avec quelques circonstances atténuantes...

Aujourd'hui : un proche souffre beaucoup et sans espoir. Il demande la fin de ses souffrances. Quel est l'objet moral ? Interrompre une vie humaine. L'intention ? Abréger ses souffrances. Les circonstances ? Abréger notre peine de le voir souffrir.

L'acte moral n'est pas bon.

Un émigré sans papiers a enfreint la loi en s'installant en France irrégulièrement. Son enfant est à l'école et on propose de le cacher chez soi pendant 15 jours...

L'objet moral ? Venir en aide à un enfant étranger scolarisé. L'intention ? Empêcher l'expulsion de quelqu'un qui n'est pas en règle mais qui est là. Les circonstances ? Sa situation, celle de son pays, etc. Désobéir à la loi civile, en conscience, peut être un acte moral bon (*objection de conscience*).

Le crime de la torture se justifierait-il par l'économie du nombre de victimes en cas d'attentat projeté ?

NON, moralement on ne peut pas.

La fin ne justifie pas les moyens.

Bafouer la dignité de l'être humain ne peut pas devenir le moyen d'un acte moral bon. A l'inverse, une femme enceinte a un cancer, mais les soins risquent de mettre la vie de l'enfant en

danger.

L'objet moral n'est pas l'avortement, mais la survie de la maman. Encore plus délicat : une jeune fille de 15 ans enceinte, soumise à de fortes pressions familiales, avorte. L'objet moral (*l'interruption de la vie d'un enfant*) est mauvais. Mais son intention ne l'est pas forcément. Par ailleurs le manque de liberté affective (*circonstances*) fait que l'acte ne lui est pas totalement imputable (*responsabilité*).

Qui peut juger la conscience ?

Agir en conscience

Le mystère de l'acte humain et sa complexité résident en ceci : même si l'acte moral est bon, il peut avoir des conséquences mauvaises. La foi fortifie la confiance qu'il est toujours possible de faire le bien. Une chose est sûre : si on ne suit pas sa conscience morale formée, on n'agit pas bien.

Conscience oblige...

Le rapport entre liberté et responsabilité est la clé de voûte de notre choix et ce rapport est régi par la conscience morale. Grâce à elle, nous pouvons être à la fois libres et responsables. Encore faut-il que la conscience soit éclairée. Être sincère ne suffit pas : il faut chercher à être vrai ! Et pour cela analyser, réfléchir et prier pour que, dans le silence du cœur, se fasse entendre la voix intérieure de la conscience droite.

Le cardinal Newman a écrit : “*la conscience est une loi de notre esprit qui dépasse notre esprit; ... la conscience signifie responsabilité, devoir, crainte, espérance : elle est la messagère de Celui qui ... nous parle à travers le voile, nous instruit et nous gouverne. La conscience est le premier de tous les vicaires du Christ*”. (Lettre au Duc de NORFOLK, cf. Catéchisme de l'Eglise Catholique n° 1776).

Deux pistes de réflexion personnelle :

- Quand je choisis en conscience : décrire les étapes de ce que je fais.
- Lien entre conscience et pardon : comment le pardon peut-il libérer la conscience et la renouveler ?

Itala MÉNARD ■

Conseil paroissial pour les affaires économiques

Le Conseil Paroissial pour les Affaires Economiques (en abrégé le CPAE) gère les problèmes matériels et favorise ainsi la mission pastorale de la paroisse. Constitué de 12 membres, le curé en est le président.

A SGP vivent, bon an mal an, huit à dix prêtres. Outre le père B. BOMMELAER et le père J.-M. VINCENT, SGP héberge le Père B. DE SINETY, vicaire épiscopal pour la pastorale de la jeunesse entouré de trois aumôniers, ainsi que des prêtres venus d'autres diocèses pour suivre des cours en particulier à l'Institut Catholique. Il nous appartient de leur donner un cadre de vie décent, logement, ménage, lingerie, téléphone... Dans sa mission pastorale, la paroisse a besoin de locaux, à commencer par l'église et la chapelle St Symphorien. Ce sont des lieux ouverts à tous sept jours sur sept où passent une foule importante avec des motivations les plus diverses. Il faut les maintenir propres et accueillants mais également sous surveillance pour éviter les vols et les actes de vandalisme. Mais il faut aussi des lieux de réunions pour le CEP entre aide, la catéchèse, les aumôneries des collèges et lycées, la conférence St Vincent-de-Paul et la Conférence St-Martin, les Jeunes Profession-nels, Foi et Travail, la Vie Montante, le Conseil Pastoral, les cours dispensés par le père BOMMELAER et le père BRIÈRE. De nombreux, bénévoles ou salariés participent à la vie de la

paroisse. Eux aussi ont besoin de moyens que le CPAE doit mettre à leur disposition. Ce sont ces problèmes humains et financiers que gère le CPAE. Le suivi rigoureux du budget est essentiel au fonctionnement de la paroisse. Nos ressources et nos dépenses tournent autour de sept cent cinquante à huit cent mille Euros par an. Le revenu essentiel est le denier de l'église. A SGP, il représente 36% de nos rentrées soit deux cent soixante dix mille Euros. Il peut varier de plus de 10% d'une année sur l'autre, mettant en péril l'équilibre budgétaire de la paroisse. C'est pourquoi il fait l'objet d'un suivi tout particulier par un membre du CPAE. Notre église a la chance d'être le centre d'un quartier très touristique : près de deux cent mille Euros sont collectés dans les cierges, les troncs et les dons. Les quêtes et les offrandes pour différentes cérémonies représentent cent trente cinq mille Euros et les concerts, quatre vingt mille Euros. Près de 50% des charges sont des frais de personnel. Le reste se répartit en trois parts égales : frais sur immeuble (y compris chauffage et électricité), frais de fonctionnement et participation à la vie du diocèse. J.-P. SCHUMACHER ■

- Sibylle BURIN DES ROZIERES
- Oriana MUNOZ
- Thalia RAMIREZ CHING
- Côme CHARETON
- Malèna GIAER
- Ella DOLLE
- Violette DOLLE

- Dominique MARIN
- André BARRET
- Carlos DOLTO
- John WILLETT
- Jacques TRINCKVEL
- Françoise DIDOT

40 ans au service de la paroisse



C'est en 1957, après la naissance de son premier fils, que Françoise DIDOT est entrée au secrétariat de la paroisse, qu'elle devait tenir jusqu'en 1997 auprès de six curés successifs, qui, à son départ, ont été unanimes pour évoquer son incroyable mémoire. "Elle connaissait chaque paroissien avec son histoire, les événements qui avaient marqué sa vie, son environnement personnel". L'un d'entre eux ajoutait "Mémoire bienveillante par son indulgence pour les premiers faux pas du nouveau curé, mais critique aussi sur les effets ratés et sachant encourager les innovations." Sa seule faiblesse était qu'elle ne savait pas empêcher son mari de se prêter à toutes les corvées. Ainsi a-t-elle assuré, ce qui n'était pas la moindre de ses fonctions, la continuité au bénéfice de la paroisse, de ses curés et de ses fidèles. JM ■

Adresses utiles du cahier prison

• Devenir visiteur de prison

Le visiteur de prison apporte bénévolement aide et soutien aux détenus pendant leur incarcération afin de préparer leur réinsertion. Le visiteur rencontre les détenus, en dehors de la présence d'un surveillant, dans un parloir. Pour tout renseignement, s'adresser à l'Association nationale des visiteurs de prison, 1 rue de Paradis, 75010 Paris. 01.55.33.51.25.

• Aider l'aumônerie catholique des prisons

Il existe depuis juillet 1988 des auxiliaires bénévoles des aumôniers de prison.

Pour tout renseignement, s'adresser à l'Aumônerie des prisons, 58 av de Breteuil, Paris 7^e : 01.72.36.69.02.

• Aider à la réinsertion des prisonniers.

Quelques associations:

- **FARAPEJ** : Fédération des Associations Réflexion – Action – Prison et Justice, 68 rue de la Folie-Regnault, Paris 11^e.
- **FNARS** : Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réadaptation Sociale, 76 rue du Faubourg Saint Denis, Paris 10^e.
- **GENEPI** : Groupement Etudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées, 4-14 rue Ferrus, Paris 14^e.
- **SECOURS CATHOLIQUE** : Service Prisons Errance, 106 rue du Bac, 75341 Paris Cedex 07.

La Lettre de SGP

3, place St-Germain-des-Prés
75006 Paris - 01 55 42 81 33
www.eglise-sgp.org

Directeur de la publication : Père Bernard BOMMELAER
Directeur de la rédaction : Gilles NAUDET
Réalisation graphique : Jean-Marie LAVAT
Impression : FEM OFFSET

Ont collaboré à ce numéro : les pères Bernard BOMMELAER, Antoine D'AUGUSTIN, Yves MASQUELIER et sœur Rachel GUILLIEN.
Pour la lettre : Itala MENARD, Jean MINGASSON, Gilles NAUDET, Jean-Pierre SCHUMACHER et Philippe WAQUET.